



GUIDE DES PARENTS ACCOMPAGNATEURS

COMPÉTITIONS RÉSEAU NATIONAL

2019-2020

PROCESSUS DE SÉLECTION

Le processus de sélection des parents-accompagnateurs est le suivant :

1. Les besoins en parents-accompagnateurs sont déterminés en début d'année par le comité de sélection en tenant compte des critères suivants :
 - a. Pour chaque catégorie d'âge, autant de parents qu'il y a d'équipes de 6 membres ou plus dans cette catégorie
 - b. Dans le cas de compétition à l'extérieur où la préparation de nourriture est impossible avant le départ et où les parents accompagnateurs sont responsables des transports du groupe (autrement dit, lorsque le transport est en avion), un parent supplémentaire pourra être suggéré par le Comité de sélection.
2. Un appel de candidatures est envoyé par courriel aux parents indiquant une date butoir avant laquelle les réponses doivent être reçues. Il doit y avoir un délai minimal de 10 jours entre l'envoi de l'appel et la date butoir. Chaque parent peut postuler pour une ou plusieurs compétitions et devra indiquer un ordre de préférence.
3. Le comité compile les candidatures et prépare une proposition en utilisant les critères suivants :
 - a. Expérience préalable dans un poste similaire (au moins une personne d'expérience est nécessaire pour chaque compétition)
 - b. Moindre coût possible pour le club
 - c. Équité (essayer de donner la chance au plus de monde possible)
4. Le CA entérine la proposition du Comité et les parents-accompagnateurs sont avisés par la suite.

Le comité de sélection est formé de 3 membres :

1. Responsable des bénévoles
2. Responsable des transports – niveau national
3. Autre membre délégué par le CA

➤ **À noter que les antécédents judiciaires des parents-accompagnateurs seront vérifiés.**

Les frais suivants seront assumés par le Club :

- Le transport, soit l'autobus ou l'avion.
- Les frais d'entrée à la compétition
- L'hébergement : les parents accompagnateurs doivent partager la chambre, jusqu'à 4 parents accompagnateurs par chambre.
 - o *À noter qu'il est possible qu'un homme et une femme soient choisis et doivent demeurer dans la même chambre (mais jamais le même lit). Si vous n'êtes pas confortable avec cette possibilité, nous vous prions de le mentionner dans les commentaires du formulaire.*
- Les repas et frais d'entrées lors de sorties avec les nageuses, s'il y a lieu.

Voici les besoins de parents accompagnateurs pour la saison 2019-2020 :

	# PARENTS	13-15	JUNIOR / SENIOR
CHAMPIONNAT DE SÉLECTION Montréal, QC 21 – 23 février 2020	2 ou 3	1 ou 2 parents	1 ou 2 parents
QUALIFICATIONS NATIONALES Markham, ON 21 – 29 mars 2019 <i>Départ en autobus le samedi 21 mars et retour dans la nuit du 28-29 mars.</i>	3	1 ou 2 parents	1 ou 2 parents

Responsabilités des parents bénévoles :

- Planifier les repas pendant toute la compétition, en respectant les quatre groupes alimentaires. Tenir compte des allergies, s'il y a lieu. Tenir compte de l'horaire de la compétition et des lieux des repas.
- Faire les achats de nourriture et préparer le plus de repas possible avant le départ (le club peut fournir une avance pour les achats).
- Établir une liste de repas, soupe ou dessert à préparer à l'avance et solliciter l'aide de parents, si nécessaire.
- Préparer le matériel de cuisine essentiel à la compétition et les glacières du Club.
- Les parents qui feront la préparation de mets pendant la compétition devront fournir une facture de leur achat pour remboursement par le Club.
- Préparer et servir tous les repas et collations en compétition. S'assurer que chaque nageuse s'alimente adéquatement.
- S'assurer, de concert avec les entraîneures, que le couvre-feu soit respecté dans chaque chambre.
 - La distribution des nageuses dans les chambres est de la responsabilité des entraîneures.
- Faire des achats en compétition, si nécessaire.
- Lors de compétitions à l'extérieur, le parent accompagnateur doit faire le transport des nageuses et entraîneures, avec un véhicule de location loué par le club.
- Lors de transport en autobus, s'assurer que le chauffeur d'autobus ait un horaire détaillé de ses transports à chaque jour.

***Les nageuses doivent en tout temps être accompagnées d'un parent accompagnateur ou entraîneure lors de sorties hors de l'hôtel ou de la piscine.

La semaine avant le départ:

- S'assurer d'avoir la « Fiche médicale et autorisation parentale » complétées et signées, de toutes les nageuses.
- S'assurer d'avoir la confirmation des billets d'avion et de location de voiture, s'il y a lieu.

La journée du départ :

- S'assurer qu'un des parents accompagnateurs arrive tôt pour répondre aux questions des parents, si nécessaire.
- Le chèque du transport en autobus doit être remis au chauffeur avant le départ.

Au retour :

- Attendre le départ de la dernière nageuse avant de quitter les lieux.
- Récupérer tout le matériel du Club et le nettoyer avant de le ramener à la piscine.
- Nettoyer le matériel de cuisine et glacières du Club avant de les entreposer adéquatement dans le local à la piscine.